

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
LA COMMUNE TENTE DE SÉDUIRE LES ENTREPRISES POUR NE PAS AUGMENTER LA FISCALITÉ LOCALE
Actu page 6

Le théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines va devenir un véritable lieu de vie au cœur de l'Hypercentre

Dossier page 2
Durant 14 mois, le théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines sera fermé pour bénéficier de travaux d'extension et ainsi devenir un vrai lieu de vie avec un restaurant-brasserie ouvert sur la place Pompidou.



GUYANCOURT
François Morton :
« Les investissements de maintenant sont les économies de demain. »
Actu page 6

- MONTIGNY-LE-BRETONNEUX**
Un écopâturage écologique à la Sourderie **Page 5**
- YVELINES**
Le Département contribue à l'achat du passe Imagine'R Scolaire **Page 7**
- SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**
UVSQ : Le laboratoire Larequoi fête ses 25 ans **Page 8**
- FAITS DIVERS**
Villepreux : Les gens du voyage installés en face du collège sont partis **Page 10**
- RUGBY**
Plaisir dompte Saint-Claude et s'invite en 16^{es} de finale **Page 12**
- CULTURE**
350 enfants de SQY se préparent à interpréter un opéra **Page 14**

COIGNIÈRES
LES TRAVAUX DE LA RÉSIDENCE DES ACACIAS DÉBUTENT CE MOIS-CI
Actu page 4



VILLEPREUX
Une résidence pour personnes en situation de handicap va voir le jour d'ici à 2025
Actu page 4



TRAPPES
Requalification de la RN10 : quelques perturbations sont à prévoir
Actu page 8

En 2023, profitez d'une **visibilité optimale** auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux



MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Le théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines va devenir un véritable lieu de vie au cœur de l'Hypercentre

► LA RÉDACTION

Malgré son imposante silhouette et ses lignes intemporelles, le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines (TSQY), au demeurant scène nationale, ne trouvait plus complètement sa place dans un Hypercentre de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) en pleine évolution. Après plus de 30 ans d'existence, le TSQY se devait de trouver un nouvel élan et une seconde jeunesse.

« Le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines souffre de plusieurs problématiques, explique Lionel Masséat, le directeur du TSQY. La circulation du public, un hall ne pouvant accueillir suffisamment de monde, une billetterie peu visible, pas vraiment d'accueil, une terrasse peu utilisable et des fauteuils de la grande salle qui ont trente ans. »

Le respect de l'œuvre de Stanislas Fiszer

À plusieurs reprises, des projets ont été évoqués au fil des années pour moderniser et agrandir le théâtre, mais aucun n'a jamais abouti. Ces dernières années, la direction du TSQY, l'agglomération de SQY, la ville de Montigny-le-Bretonneux et les autorités compétentes (à savoir



Le projet retenu est « le plus intéressant économiquement, écologiquement, d'un point de vue pratique et architectural », explique le directeur du théâtre.

monde, TSQY, élus et financeurs, [a] été unanime sur le choix », souligne Lionel Masséat, avant de poursuivre : « C'est le projet le plus intéressant économiquement, écologiquement, d'un point de vue pratique et architectural. Il répond au double questionnement de la place réelle du théâtre dans l'Hypercentre de SQY et de la préservation du bâtiment d'origine de l'architecte, le Polonais Stanislas Fiszer. »

L'agence Fagart & Fontana, qui a été choisie, met en avant que pour répondre à l'intégration du TSQY dans son environnement pour les 15 prochaines années au moins, elle

Et l'agence poursuit son explication en abordant une question cruciale aujourd'hui, l'environnement et la sobriété énergétique : « Nous proposons également une architecture écologique, à l'intersection climatique de la ville et du théâtre qu'elle prolonge, évoluant au rythme des saisons. Il en ressort un projet écologiquement démonstrateur, offrant à la municipalité et aux utilisateurs un outil simple mais sophistiqué pour inventer des usages en adéquation avec la société et les enjeux climatiques. »

Et comme le soulignait Lionel Masséat, un effort particulier a été fait pour que l'œuvre de Stanislas Fiszer soit préservée. Le cabinet a donc basé sa proposition sur « la conscience des enjeux techniques, logistiques et économiques qui sous-tendent cette consultation. Nous l'avons voulue ambitieuse et réaliste : une architecture modulable et largement préfabriquée, adaptée au budget et permettant de phaser avantageusement le chantier. La possibilité de réaliser le projet dans le calendrier très ambitieux de la maîtrise d'ouvrage augmente considérablement ». « Le TSQY va devenir un véritable lieu de vie au cœur de l'agglomération. Le TSQY est ouvert à toutes et à tous et pas seulement aux spectateurs », conclut Lionel Masséat.



L'agence Fagart & Fontana a « imaginé une architecture engagée, polyvalente et responsable, [...], une architecture légère inspirée de l'univers esthétique théâtral et forain », détaille-t-elle.

le ministère de la Culture) se sont mises autour de la table et un projet a enfin émergé.

« La démarche a été de nous associer dès le départ au projet et nous avons pu rencontrer les cinq équipes qui étaient en concurrence. Et tout le

a « imaginé une architecture engagée, polyvalente et responsable, [...], une architecture légère inspirée de l'univers esthétique théâtral et forain, filiation à même d'incarner à nos yeux une version contemporaine, joyeuse et inclusive de l'institution culturelle », détaille-t-elle dans son livret de présentation.

Une affirmation d'autant plus vraie que cette modernisation du TSQY s'inscrit dans le projet plus vaste de « révolution » de la place Pompidou, comme l'explique le maire DVD de Montigny-le-Bretonneux, Lorrain Merckaert. « Demain, la voie qui part vers le Pas du Lac sera une voie douce.

Durant 14 mois, le théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines sera fermé pour bénéficier de travaux d'extension et ainsi devenir un vrai lieu de vie avec un restaurant-brasserie ouvert sur la place Pompidou.

de septembre 2024 et le lancement de la nouvelle saison. Le coût des travaux est estimé entre 5,5 et 6 millions d'euros. En attendant, le TSQY restera fermé au public parce que les « deux salles seront totalement inutilisables », précise le directeur.

Une saison « hors les murs »

Les équipes ont donc anticipé et, pour ne pas rester inactives ou en télétravail durant toute cette période, elles ont imaginé et mis sur pied une programmation « hors les murs ». « Nous le faisons déjà avec Magny-les-Hameaux, avec Coignières, avec Guyancourt, avec les Clayes-sous-Bois, etc., rappelle Lionel Masséat. Nous allons du coup le faire à grande échelle, sur l'ensemble du territoire de SQY et notamment avec la salle Coluche, à Plaisir, ou la Merise, à Trappes. Nous allons monter différents partenariats. L'idée est également de prévoir une pro-

Tous les espaces seront rendus aux piétons et permettront d'avoir des terrasses extrêmement généreuses pour les cafés et restaurants. La transverse permettra toujours d'aller vers le vélodrome ou de descendre vers l'avenue des Sources de la



« Le TSQY va devenir un véritable lieu de vie au cœur de l'agglomération. Le TSQY est ouvert à toutes et à tous et pas seulement aux spectateurs », affirme Lionel Masséat.

Bièvre et vers l'avenue Nicolas About, assure l'édile. Sur l'autre partie de la place, la circulation sera uniquement autorisée pour les personnes qui ont leurs parkings ici. De nouveaux espaces seront ainsi offerts aux piétons et permettront demain de faire des spectacles hors les murs avec le théâtre. »

Entre 5,5 et 6 millions d'euros investis

Les travaux doivent normalement débuter en mai ou juin de cette année. Ils devraient, si tout se déroule selon les projections établies, durer à peu près 14 mois. La livraison doit être effectuée pour la rentrée

grammation en chapiteau et d'aller nous installer aux Mesnuls, à Dampierre, à Port-Royal et pourquoi pas sur l'Île de loisirs. » Sans oublier le « TSQY en balade », ce qui représente entre 40 et 50 représentations hors des salles spécialisées comme les centres de loisirs, le Technocentre Renault (Guyancourt), la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy, etc. À ce jour, le TSQY ne compte pas moins de 150 partenaires. »

Pour rappel, enfin, le TSQY, scène nationale donc, est financé à la fois par l'État, la région Île-de-France, le département des Yvelines et l'agglomération de SQY. ■



CREATING CYCLES. FOR LIFE.

LE PARTENAIRE DE CONFIANCE

POUR LES SOLUTIONS
CIRCULAIRES DANS
L'EAU ET LES DÉCHETS.

Depuis plus de 160 ans, SUEZ apporte des services essentiels pour protéger et améliorer la qualité de vie, face à des défis environnementaux grandissants.

SUEZ permet à ses clients de fournir l'accès à des services d'eau et de déchets, par des solutions résilientes et innovantes, de créer de la valeur sur l'ensemble du cycle de vie de leurs infrastructures et services et de conduire leur transition écologique en y associant leurs usagers.

VILLEPREUX

Une résidence pour personnes en situation de handicap va voir le jour d'ici à 2025

Cette résidence située en centre-ville accueillera 30 logements pour personnes en situation de handicap psychique léger et pouvant vivre en autonomie. Les travaux du gros œuvre doivent débuter en septembre.

► ALEXIS CIMOLINO

L'inclusion, grande cause municipale de Villepreux l'année dernière, se matérialise un an plus tard avec le lancement du projet de résidence accueil dans la commune. Ce projet, présenté aux habitants le 19 avril dernier, prévoit la construction en centre-ville de 30 studios à destination de personnes en situation de handicap psychique.

Le projet est porté par le groupe Arcade-VYV, associant depuis 2018 le promoteur Arcade à VYV, 1^{er} groupe mutualiste de santé et de protection sociale en France. Il s'inscrit dans le cadre du modèle Mon logement santé, « un concept unique qui nous permet d'allier, dans toutes nos opérations, la santé au logement », avance Marie-Emmanuelle Roy-Brucker, directrice d'agence chez Arcade-VYV. Le bailleur social Antin résidences sera propriétaire du bâtiment. Le programme sera situé précisément au 23-25, avenue des Clayes, à l'angle avec l'avenue du Vexin, sur une parcelle actuellement occupée par deux pavillons.



« Cette résidence est en centre-ville, au cœur de la ville. C'est de l'inclusion jusqu'à de l'inclusion géographique », affirme le maire, concernant le projet, situé avenue des Clayes.

L'Alfi (Association pour le logement des familles et des isolés) sera gestionnaire de la résidence, qui comportera deux étages. « Cette association assurera un suivi en accompagnement social et professionnel de l'ensemble des résidents », expose Marie-Emmanuelle Roy-Brucker. Les résidents, eux, seront des personnes

« souffrant de handicap psychique léger et pouvant vivre en autonomie », rappelle la directrice d'agence.

Les studios, d'une surface moyenne de 24 m², seront aménagés par l'Alfi pour les besoins des résidents. Ils comprendront notamment un espace de vie, une cuisine ou encore une salle d'eau. Les logements occuperont pour la grande majorité les 1^{er} et 2^e étages et seront desservis par un ascenseur. Une autre partie d'entre eux sera au rez-de-chaussée, qui comportera aussi une salle de vie commune (avec espace salon-salle à manger et kitchenette) ouvrant sur un grand espace vert central. « Seront adjoints également des locaux communs [...], de type laverie, sanitaires, locaux vélos et ordures ménagères, ainsi qu'un certain nombre de locaux pour le personnel qui travaillera dans la résidence (bureaux d'accueil, bureaux pour les salariés, vestiaires et locaux de stockage) », liste aussi Marie-Emmanuelle Roy-Brucker.

Deux salariés de l'Alfi seront présents quotidiennement dans la résidence accueil, en vue d'accompagner l'ensemble des résidents dans leur insertion sociale et professionnelle. Une attention sera également apportée à la nature avec « la conservation au maximum des arbres existants », dont « un beau sujet présent en limite [centrale] du projet », mentionne Marie-Emmanuelle Roy-Brucker.

Le maire de Villepreux, Jean-Baptiste Hamonic (MoDem), a évoqué les deux lieux d'accueil pour personnes en situation de handicap déjà existants dans la commune : le foyer Camille Claudel et le foyer du Prieuré. « On sera sur le même type de foyer public, affirme-t-il. [Les résidents] circulent librement dans la ville, nous n'avons jamais de difficultés avec eux. Au contraire, nous les intégrons le plus possible dans la vie municipale et dans nos événements. Il y a très peu de temps encore, on a eu des opérations nettoyage de la nature avec eux. »

Pour l'élu, « la véritable inclusion se situe là ». « Au-delà du bâti et de l'établissement qui a un projet social intéressant, il y a le fait de pouvoir les inclure dans la vie de notre commune, insiste-t-il. Cette résidence est en centre-ville, au cœur de la ville. C'est de l'inclusion jusqu'à de l'inclusion géographique. » « Nous sommes dans une zone résiden-

tielle mixte, composée de petits collectifs et de pavillons, à proximité immédiate des commerces, et proches de la gare », abonde Marie-Emmanuelle Roy-Brucker.

Ce projet s'avère aussi intéressant pour la Ville sur le plan de ses objectifs de logements sociaux. « Les 30 logements seront totalement comptabilisés SRU », assure le maire, qui nous confiait le 14 avril dernier qu'« en 2020 on était à 17 % [de logements sociaux], et en 2023, [...] on est à 20 % ». Ce qui permet à la commune de se rapprocher du seuil légal de 25 %. La résidence accueil sera « conventionnée exclusivement en logement PLAI, ce qui correspond à la fraction la plus basse des niveaux de loyer dans le logement social », permettant ainsi de « faire en sorte que ces populations qui ont besoin puissent intégrer ce type d'établissement », indique Marie-Emmanuelle Roy-Brucker, qui rappelle que « globalement, ce sont des gens qui bénéficient de l'Allocation adulte handicapé (AAH) ».

Dès ce mois de mai, Arcade-VYV doit acheter les terrains. Suivra la démolition des deux pavillons pendant l'été. Les travaux débuteront eux en septembre, avec d'abord le gros œuvre, pour sept mois, puis le second œuvre, pour 11 mois. La livraison prévisionnelle de la résidence est programmée au 1^{er} trimestre 2025. ■

COIGNIÈRES

Les travaux de la résidence des Acacias débutent ce mois-ci

Les travaux de la résidence des Acacias, qui commencent en mai 2023, vont se dérouler en cinq phases, jusqu'à août 2024. Le bailleur Seqens investit près de six millions d'euros dans ce projet.

► PIERRE PONLEVÉ

Une réunion publique, organisée par le bailleur Seqens le 19 avril, a permis de présenter aux Coignériens la teneur des futurs travaux d'aménagement de la résidence des Acacias. Les travaux concerneront notamment les places de parking, la reprise des espaces extérieurs, la résidentialisation, la création d'une aire de fitness et de lieux de rencontre, la création de points d'apport volontaire pour les ordures ménagères... Une opération d'un montant de près de 6 millions d'euros, entièrement financée par Seqens.

« Le projet va améliorer considérablement la qualité de vie, dans et autour de la résidence, puisqu'elle n'est pas isolée, elle vit avec ses voisins. L'idée est partie d'un questionnaire sur les places de parking avec la démolition du silo en 2020. Nous avions environ

140 places de parking. Aujourd'hui, on va en proposer 339, donc 42 % en plus pour les résidents des Acacias et les visiteurs », se félicite le maire DVG de Coignières, Didier Fischer.

À terme, il y aura 339 places de parking

« Nous allons rendre 100 % des futures places de parking électrifiables. Ceux qui le désirent pourront ainsi installer une borne électrique. Sur l'ensemble des places, il y aura 17 % de places pour les PMR, c'est beaucoup plus que ce que la réglementation nous impose. Elles seront réparties de façon homogène dans toute la résidence », explique Boubacar Hamdani, chef de projet chez Seqens.

Les travaux débuteront à partir de mai et se dérouleront en cinq phases.



La résidence des Acacias va se transformer radicalement pour offrir à ses occupants un meilleur confort de vie avec la création de véritables espaces de convivialité pour tous.

La 1^{re} phase s'étend de mai à juillet 2023. La 2^e aura lieu de juillet à octobre 2023, la 3^e de septembre à décembre 2023. La 4^e de décembre 2023 à mars 2024. Enfin, la dernière phase se déroulera de mai à août 2024. « Pour les livraisons des matériaux de chantier, elles commenceront à 8 h du matin et ne dépasseront pas 16 h le soir pour déranger le moins possible. Nous ne travaillons que sur les jours ouvrés, du lundi au vendredi. Toutefois, il est possible que l'on soit amenés à travailler le samedi, mais ce seront des travaux non bruyants », précise une des entreprises chargées du chantier.

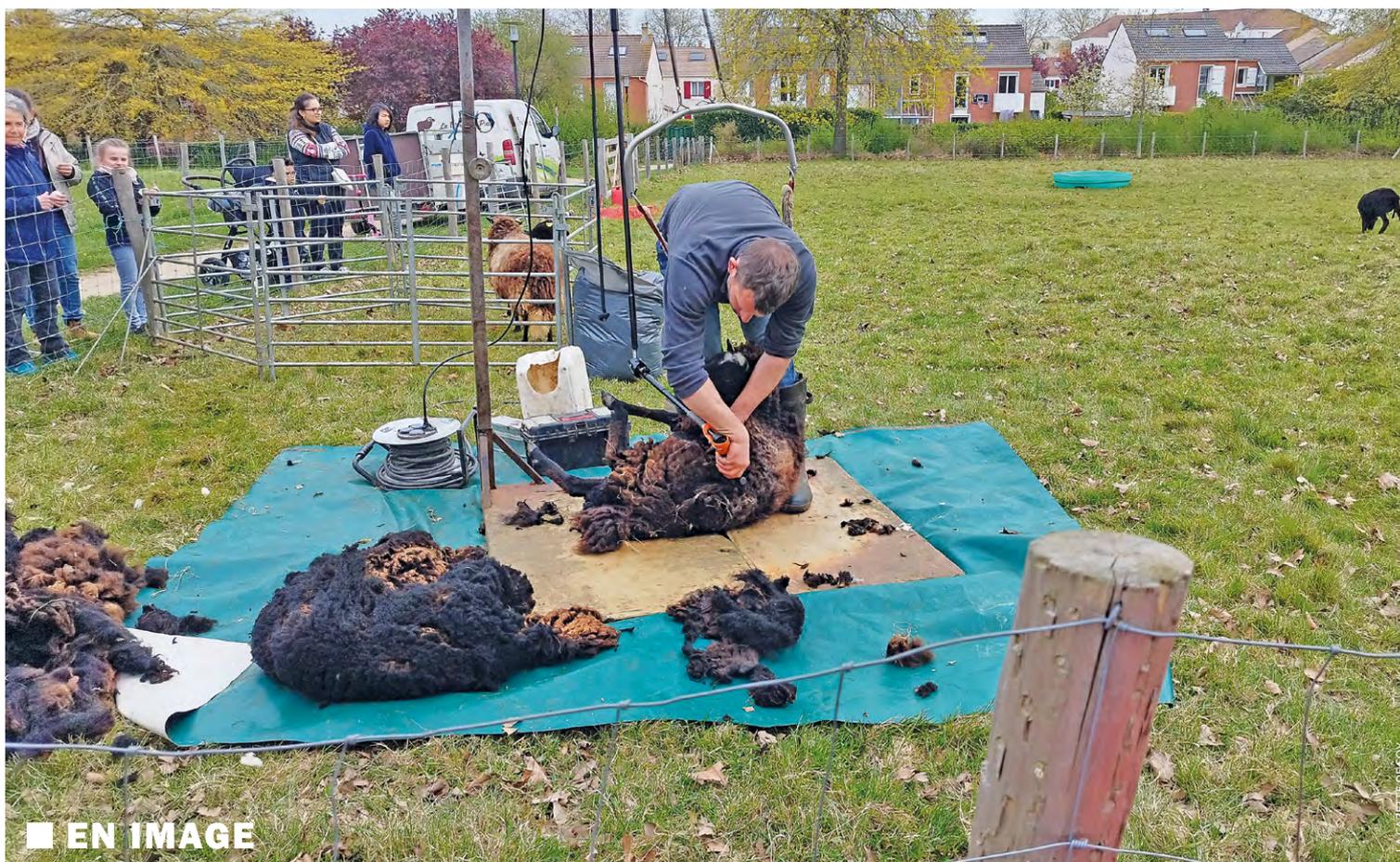
De nouveaux cheminements piétons sécurisés vont voir le jour au

sein de la résidence. À terme, il sera possible de rejoindre à pied la résidence autonomie Les Moissonneurs depuis le cœur des Acacias pour que « les liens soient facilités entre les Coignériens et que tout le monde puisse venir partager l'espace de convivialité », ajoute l'édile.

Des aires de jeux seront construites au sein de l'îlot central, jusque-là mal exploité. Plusieurs zones de rencontre, un espace fitness avec machines de sport, des tables de jeux d'échecs, ainsi qu'un terrain de pétanque et des bancs, compléteront les aménagements. « Il y aura encore une réunion courant mai pour faire des choix sur les équipements qui seront

installés », précise Marie Sizun, directrice déléguée de Seqens dans les Yvelines. Le projet sera aussi tourné vers l'écologie avec précisément 101 arbres plantés quand seulement 21 seront abattus pour le stationnement. Un hôtel à insectes, un point de compostage et des nichoirs à chauves-souris (avec des éclairages LED plus écologiques et plus économes adaptés à ces espèces) vont prendre place à proximité des espaces de jeux, dans les espaces verts.

À l'extérieur, plusieurs bornes d'apport volontaire enterrées seront installées à 50 m au maximum des halls d'immeubles. Ces bornes fonctionneront avec des pédales et remplaceront les locaux actuels d'ordures ménagères qui se trouvent à l'intérieur des immeubles, et qui seront eux, transformés en locaux pour les encombrants. « Nous ferons du porte à porte pour expliquer le fonctionnement de ces bornes aux habitants », rassure Boubacar Hamdani. « Il n'y aura pas d'augmentation des loyers mais une augmentation minime des charges, de l'ordre de deux euros par mois environ, au vu des nouveaux équipements qui vont arriver », a par ailleurs rassuré Marie Sizun. ■



■ EN IMAGE

MONTIGNY Un écopâturage écologique à la Sourderie

Les moutons et brebis ont attiré du monde au bassin de la Sourderie, dans la matinée du 26 avril. Deux bergers de la ferme des Puits, qui est basée dans le département de l'Eure et est forte d'un cheptel de plus de 370 bêtes, organisaient une matinée éducative pour faire découvrir aux nombreux curieux, dont beaucoup d'enfants émerveillés, le métier de berger. Une animation de tonte des moutons a été proposée avec comme souvenir des petits morceaux de laine. « Les bêtes sont ici de mars à octobre. Elles permettent une gestion écologique des espaces verts en évitant la fauche mécanique grâce à l'écopâturage. Et puis, en octobre, les animaux reviennent à la ferme », explique un des bergers. « Ces pratiques favorisent l'environnement et la biodiversité, tout en encourageant les pratiques durables », précise la municipalité sur son site internet.

VOISINS-LE-BRETONNEUX

Enedis prévoit de nouvelles coupures d'électricité le 4 mai dans la commune

Enedis, l'entreprise de service public qui gère le réseau de distribution d'électricité, va mener des travaux le 4 mai prochain, entre 9 h et 17 h.

Enedis va opérer de nouveaux travaux (après ceux du 23 mars) sur le réseau d'électricité le jeudi 4 mai, entre 9 h et 17 h, à Voisins. Ces travaux engendreront des coupures d'électricité dans différents quartiers ou lieux-dits de la ville. Précisément, les coupures de courant auront lieu au 1 et 2, place de la Division Leclerc ; du numéro 2 au numéro 10 (comprenant également le 2b et le 4b) de la rue Hélène Boucher ; dans toute la rue aux Fleurs, ainsi qu'aux numéros 3 à 5 de la rue de Port-Royal. « Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli », indique la société.

Elle précise que « pendant la coupure, pour suivre son évolution et connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, vous pouvez consulter notre site enedis.fr ».

Engagés

face au défi mondial de l'eau



Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les objectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensemble, nous réussissons.



GUYANCOURT

François Morton : « Les investissements de maintenant sont les économies de demain »

La Gazette poursuit les interviews des maires des communes de SQY. Cette semaine, entretien avec François Morton, maire DVG de Guyancourt.

► PIERRE PONLEVÉ

Vous avez été réélu maire en juillet 2020. Quelles ont été vos priorités pour la ville depuis que vous êtes en fonction ?

Nous avons mis l'accent sur quatre priorités majeures depuis le début du mandat, à savoir la solidarité, la démocratie locale, la transition écologique et l'éducation et la jeunesse. D'abord en termes de solidarité, qui se matérialise notamment par le logement avec une volonté de permettre à tous les habitants de se loger dans la ville et d'avoir un parcours résidentiel cohérent. [...] Le bailleur Versailles Habitat va réhabiliter la totalité des 1 097 logements du quartier du Pont du Rouitoir. Une opération chiffrée à environ 26 millions d'euros. Nouveauté cette année avec la commercialisation du BRS (Bail réel solidaire, Ndlr) dans le quartier de Villaray, qui va concerner 43 logements.

Le 2^e point, c'est la démocratie locale avec la mise en place de nouveaux dispositifs comme les trois Groupes Action Projet (GAP) [...] ou les

conseils citoyens, installés dans tous les quartiers de la ville. Nous avons la chance d'avoir un tissu associatif très fort à Guyancourt, avec plus de 130 associations. Nous continuons évidemment à les accompagner financièrement au travers de subventions (près de 700 000 euros sur le budget 2023) et nous leur prêtons des salles et du matériel gratuitement.

3^e priorité politique de la ville, c'est évidemment la transition écologique. Nous aurons 12,8 millions d'euros d'investissement sur le budget 2023 (réhabilitation énergétique de la crèche Poulbot et de deux groupes scolaires Delaunay-Morisot et Politzer-Fromont), car nous savons que les investissements de maintenant sont les économies de demain. La Ville est signataire du Pacte pour la transition qui s'est illustré dans le renouvellement du marché de la restauration scolaire (2 800 repas par jour) qui permet de réduire notre impact environnemental au travers de repas bio et plus locaux en privilégiant les circuits courts. [...] Nous

avons officiellement pris un engagement fort qui dit qu'avant la fin du mandat tous les tarifs concernant la restauration scolaire vont baisser pour tous les Guyancourtois.

Enfin, l'éducation et la jeunesse avec un certain nombre de nouveaux dispositifs mis en place depuis le début du mandat, comme le conseil des jeunes, la suite logique du conseil municipal des enfants, qui existe lui depuis plus de 30 ans à Guyancourt. Par exemple, depuis le début du mandat, on organise le babysitting dating ou le stage Prev'Action à destination des jeunes de 6^e et de 5^e. [...]

Quelles sont les perspectives d'évolution pour la ville dans les années à venir ?

L'arrivée du métro avec la ligne 18 du Grand Paris Express dans le quartier des Savoires. La grande concertation qui a commencé il y a maintenant deux ans se poursuit au travers de balades urbaines et d'ateliers thématiques. La société du Grand Paris vient de s'installer. C'est un projet



François Morton, maire de Guyancourt depuis mai 2019, réélu en juillet 2020, dans son bureau à l'hôtel de ville.

LA GAZETTE DE SQY

sur le long terme. Il va nous occuper à la fois jusqu'à la fin du mandat et pour la suite, car ce sera vraiment sur l'après 2026 que les constructions sortiront de terre. [...] La halle Renzo Piano sera réhabilitée sommairement par l'EPA (Établissement public d'aménagement) Paris-Saclay car elle en a besoin. Un coût estimé à 3,5 millions d'euros. Le choix définitif des preneurs n'est pas encore fait mais nous aurons probablement de l'activité économique, mais surtout un vrai lieu de convivialité, qui vive 365 jours par an. Ce sera, avec le parc Marie Curie, les premiers éléments du quartier.

Comment positionnez-vous Guyancourt dans SQY ?

Mes prédécesseurs avaient l'habitude de dire que Guyancourt était la locomotive économique de SQY. Force

est de constater qu'elle l'est encore aujourd'hui [...]. Guyancourt, pour SQY, c'est le logement, avec une construction dynamique dans la ville qui répond à tous les besoins. Heureusement que nous construisons du locatif social, car si nous ne le faisons pas, la situation serait encore pire. [...] L'entreprise JST (leader mondial dans la connectique, Ndlr) va s'installer sur la route qui va vers la Minière, après le Pont du Rouitoir, dans un bâtiment très ambitieux. C'est important, l'arrivée de ces entreprises, pour l'emploi et pour la taxe foncière, car, si nous n'augmentons pas nos impôts cette année, c'est aussi parce que nous avons beaucoup d'entreprises sur notre territoire, et la taxe foncière des entreprises représente la moitié de la fiscalité locale pour la Ville. [...] Tout cela fait que Guyancourt est une ville importante pour SQY.

Si on se projette un peu, serez-vous candidat à votre succession en 2026 ?

D'ici 2026, on a encore beaucoup de choses à finir. Des chantiers à terminer, d'autres à lancer. Tous les engagements que nous avons pris en 2020 seront réalisés durant ce mandat et si cela n'est pas possible, ils continueront par la suite. Les habitants jugeront sur ce bilan. Ce que j'espère, c'est qu'ils considéreront qu'il y a encore beaucoup de choses à faire et qu'on les fera ensemble. ■

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

La commune tente de séduire les entreprises pour ne pas augmenter la fiscalité locale

Les taux d'imposition, votés par le conseil municipal en février dernier, restent stables pour la 13^e année de suite. La Ville met en avant l'accueil de grands groupes sur son territoire pour éviter une hausse des impôts.

► ALEXIS CIMOLINO

Les votes des taux de fiscalité locale s'invitent dans l'actualité des municipalités ces dernières semaines et ces derniers mois. Alors qu'à SQY, l'intercommunalité et plusieurs Villes ont décidé d'augmenter leurs taux pour répondre à un contexte budgétaire très contraint, Montigny-le-Bretonneux a décidé de les maintenir au même niveau, et ce « pour la 13^e année » de suite, a souligné le maire, Lorrain Merckaert (DVD), dans une interview à La Gazette le 19 avril dernier.

« Ce que l'on essaie, à Montigny, c'est, évidemment, comme tout le monde, de maîtriser les coûts, mais d'accueillir des entreprises, justement pour éviter d'avoir à augmenter les impôts,

puisqu'on sait qu'en plus aujourd'hui les impôts locaux ne touchent plus que les propriétaires, a-t-il expliqué. Donc, plutôt que de ponctionner une partie de la population, - ce que je comprends, il y a des Villes qui n'ont pas le choix -, on essaie plutôt, nous, d'être dans l'accueil d'entreprises. »

Il rappelle par exemple que la commune « s'est battu(e) pour accueillir Airbus, et ça, c'est un vrai succès pour SQY et Montigny, car c'est une entreprise qui quittait le territoire, qui finalement va rester sur SQY ». « Donc pour nous, c'est une très grande satisfaction, poursuit-il, rappelant également la présence de BMW, Mercedes, ou encore Orange dans l'immeuble Native. « L'objectif, à chaque fois, c'est



« On essaie [...] d'accueillir des entreprises, justement pour éviter d'avoir à augmenter les impôts, puisqu'on sait qu'en plus aujourd'hui les impôts locaux ne touchent plus que les propriétaires », affirme le maire.

évidemment le dynamisme économique de SQY, mais aussi les recettes de la ville de Montigny, affirme le maire. C'est comme ça qu'on essaie de tenir, malgré les contraintes budgétaires qu'on subit aussi, et qui nous rendent la résolution du budget, chaque année, très difficile. »

Les taux 2023 restent ainsi, pour la taxe sur le foncier bâti à 31,57 %, pour la taxe d'habitation (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale, précisent les documents du conseil) à 11,87 %, et pour la taxe sur le foncier non bâti à 92,22 %. Ces taux avaient été adoptés en conseil municipal en février dernier avec 31 voix pour, et 7 abstentions

du côté de l'opposition. Opposition qui s'est notamment inquiétée d'une éventuelle répercussion de la non-augmentation de la fiscalité sur d'autres hausses de tarifs, comme celui des cantines scolaires.

L'opposition pointe d'autres hausses, notamment de la restauration scolaire

« On n'arrive pas bien à comprendre comment, en septembre prochain, on pourra atteindre 500 000 euros de recettes supplémentaires sur la restauration scolaire, avait notamment déclaré François André, du groupe d'opposition Aimes. Si on avait osé demander seulement +1 % sur le fon-

cier bâti, [...] on aurait en fait couvert la moitié de l'augmentation des dépenses de la restauration scolaire. On n'aurait pas demandé aux familles de compenser et de financer l'augmentation des coûts énergétiques. [...] À Montigny, on va prendre dans les poches des familles, mais pas trop dans les poches du contribuable propriétaire, et ça, ça nous heurte. »

« On a procédé à une 1^{re} hausse des tarifs de cantine sur Montigny cette année, et dans les différents quotients, pour le plus bas, on est passé de 1,34 euro à 1,42 euro, et pour celui qui représente la majeure partie des familles, on est passé de 3,37 à 3,57, [...] et on est passé, pour les hors-commune, de 4,57 à 5 », répond le maire. Il poursuit : « On est vraiment sur des choses extrêmement faibles, donc dire que, d'un côté, on privilégie les propriétaires et que de l'autre, on assomme les familles, non. [...] Ce n'est pas le cas. Et je vous rappelle que pour une grande partie des familles de Montigny, ce sont aussi des propriétaires. » Il avance aussi que la refonte des tarifs scolaires fait l'objet de groupes de travail réunissant « des associations et des représentants des minorités [municipales] ». « C'est le fruit de ce travail qui va déterminer la tarification », assure-t-il. ■

ILLUSTRATION LA GAZETTE DE SQY

VILLEPREUX

La Ville a installé son conseil municipal junior

Le nouveau conseil municipal junior, composé de 18 membres, a été installé le 15 avril.

▶ LA RÉDACTION



« Ces jeunes conseillers, issus des différents quartiers, représentent la jeunesse villepreusienne dans sa diversité », explique le maire.

En cette année de l'engagement pour la commune de Villepreux, la Ville vient de réaliser l'un de ses projets phare : l'installation de son Conseil municipal junior (CMJ). Le 15 avril, le maire de Villepreux, Jean-Baptiste Hamonic (MoDem), les familles, les enseignants, le principal du collège Léon Blum et son conseil principal d'éducation, les neuf filles et les neuf garçons qui composent ce CMJ, ont été accueillis dans la salle du conseil municipal de Villepreux. « Ce CMJ doit devenir un véritable lieu d'ap-

prentissage de l'engagement individuel et collectif, mais aussi de découverte de la démocratie, de nos institutions et de leur fonctionnement, a expliqué le maire dans un communiqué. Ces jeunes conseillers, issus des différents quartiers, représentent la jeunesse villepreusienne dans sa diversité. »

Les jeunes conseillers, âgés de 11 à 14 ans, ont été élus au 1^{er} tour lors d'une élection qui a mobilisé plus de 652 élèves du collège au début du mois. Les nouveaux membres du

conseil municipal junior vont désormais pouvoir participer à la vie de la commune. Dans le cadre de leurs missions, ils auront la lourde tâche de mettre en œuvre différents projets et également de « donner leur avis sur la vie locale, de porter la voix des autres jeunes Villepreusiens », détaille la Ville.

« Nous avons prévu de proposer aux nouveaux conseillers de plancher sur des activités liées au développement durable et Jeux olympiques. Deux thématiques qui semblent faire l'unanimité et les motiver tout particulièrement ! Évidemment, ils auront vocation à porter leurs propres idées et projets pour la ville ! », souligne Jean-Baptiste Hamonic.

Afin de les accompagner au mieux et de les aider dans leur compréhension du fonctionnement d'une collectivité territoriale, les jeunes conseillers pourront compter sur l'aide et le soutien attentifs des élus municipaux adultes. Les jeunes du CMJ découvriront les différents services de la municipalité et pourront « proposer des améliorations pour le territoire dans lequel ils vivent et grandissent », précise la mairie. Les conseillers municipaux junior élus sont : Clément, Mathieu, Sofia, Maiwenn, Adam, Brieu, Albane, Timéo, Tom, Iman, Lou, Noémi, Raphaël, Apoline, Emmanuel, Énora, Iris et Noah. ■

■ EN BREF

■ SQY Un job dating et un forum emploi en mai à Trappes et Coignières

Les villes de Trappes et de Coignières organisent respectivement un job dating et un forum de l'emploi les 10 et 11 mai.

La semaine prochaine, deux événements concernant l'emploi sont organisés à SQY. Le 1^{er} se déroule le 10 mai à Trappes. La Ville propose aux jeunes de venir à la rencontre des différents services municipaux qui recrutent, à travers un job dating, de 9 h 30 à 17 h 30, à la mairie. Inscriptions sur le site de Trappes & moi. Il faudra se munir d'un CV et d'une pièce d'identité. Si vous n'avez pas encore de CV, la ville de Trappes propose un atelier pour créer un CV et rédiger une lettre de motivation le 3 mai (entrée libre, mis il faut se rendre au Bureau information jeunesse, 16, avenue Gabriel Péri, ou appeler le 01 30 16 17 60).

Le 2^e événement, un forum de l'emploi, se déroule à Coignières, le 11 mai, de 9 h 30 à 16 h, aux Salons Saint-Exupéry. Cet événement en partenariat avec Pôle emploi et SQY est organisé par la Ville à destination des demandeurs d'emploi. Sur place, de multiples entreprises (SNCF, Eiffage, JCDcaux, Bou-



Les Salons Saint-Exupéry, à Coignières, ici lors d'un précédent forum d'emploi, accueillent de nouveaux candidats et des recruteurs le 11 mai.

langer, ALDI, Elis) implantées dans différents secteurs d'activités (transport, intérim, informatique, services à la personne, logistique, commerce alimentaire...) échangeront avec les visiteurs. Entrée libre et gratuite. Les volontaires sont invités à se munir de leur CV. Infos : 01 30 13 17 66 - valerie.canetta@coignieres.fr. ■

YVELINES

Soutien aux familles : le Département contribue à l'achat du passe Imagine'R Scolaire

Le département des Yvelines vient de voter une aide financière de 4,4 millions d'euros pour l'achat du passe Imagine'R Scolaire.

▶ LA RÉDACTION

Lors de la dernière séance du conseil départemental des Yvelines, les élus ont eu à délibérer sur une aide financière aux transports scolaires. Ainsi, pour aider les familles dans ce contexte d'inflation galopante, la participation financière du Département à l'achat d'Imagine'R est estimée à 4,4 millions d'euros pour environ 28 900 élèves, pour l'année scolaire 2023-2024. Le Département rappelle que ce soutien « représente 76 % du budget prévisionnel total 2023 d'aide aux transports scolaires du Département, d'un montant de 5 792 000 euros ».

La carte Imagine'R (valable sur les réseaux SNCF, RATP et Optile) est un titre annuel effectif sur tous les

réseaux de transport d'Île-de-France. L'aide forfaitaire apportée par le Département depuis l'année scolaire 2014-2015, et déduite directement du prix d'achat de la carte, est de 150 € par élève (cette carte de transport scolaire est vendue 373 euros). Cette aide représente quasiment la moitié du prix.

Une stratégie globale

Une décision qui est d'autant plus à relever que, depuis 2005, le financement des transports scolaires incombe exclusivement à Île-de-France Mobilités. « Néanmoins, en dehors de toute obligation légale, le Département apporte des aides financières complémentaires aux familles afin



Le Département rappelle que ce soutien « représente 76 % du budget prévisionnel total 2023 d'aide aux transports scolaires du Département, d'un montant de 5 792 000 euros ».

d'alléger leur budget en matière d'acquisition de titres de transport scolaire », indique le conseil départemental des Yvelines dans un communiqué.

Et le Département mène ainsi une stratégie globale en matière d'aide aux familles yvelinoises pour l'acquisition de titres de transport scolaire. Ce sont ainsi trois autres dispositifs qui viennent en soutien aux familles, en plus d'Imagine'R. Les Yvelines proposent la carte Scolaire Bus lignes régulières ; la carte Scol'R qui elle est valable sur les circuits spéciaux de transport scolaire), ou encore l'aide au transport des élèves internes scolarisés hors Île-de-France.

Enfin le Département précise que, en parallèle, « les élèves boursiers disposent d'une aide sociale supplémentaire ». « Cette aide départementale est versée aux élèves répondant à certains critères. Ils doivent être domiciliés dans les Yvelines ; ils doivent être âgés de moins de 21 ans au 1^{er} septembre de l'année scolaire, et enfin ils doivent être scolarisés en collège ou en lycée (uniquement aux boursiers) éligibles aux conditions d'Île-de-France Mobilités, à l'exclusion des élèves de primaire et des apprentis sous contrat de professionnalisation (sauf les élèves inscrits en classe préparatoire à l'apprentissage fréquentant un établissement scolaire) », poursuit le conseil départemental. ■

VILLEPREUX

Don du sang dans la commune ce samedi

Une nouvelle collecte de sang organisée par l'EFS se déroule le 6 mai à Villepreux.

Tous les mois, l'Établissement français du sang (EFS) organise différentes collectes à SQY. L'une d'elles se déroule à Villepreux, le 6 mai, de 12 h à 17 h, à l'accueil de loisirs Gérard Philippe. Cette collecte est mobile et le nombre de places est limité à 68. Prise de rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr.

« Tout au long de l'année, 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour couvrir les besoins », rappelle l'EFS. Voici quelques consignes à respecter pour pouvoir donner son sang : il est préférable de faire un don du sang lorsque l'on est en forme. Par ailleurs, il faut être âgé entre 18 et 70 ans et peser plus de 50 kg. La collecte dure environ 1 h en comptant l'entretien avec le personnel médical, le prélèvement et le repos.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Laboratoire Larequoi : 25 ans de recherche en management à l'UVSQ

Le laboratoire de recherche en management de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines fête ses 25 ans.

► LA RÉDACTION



Une journée de célébration est prévue le jeudi 11 mai 2023, à partir de midi, sur le campus de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Comme l'annonce l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) sur son site internet, son laboratoire de recherche en management, le Larequoi, fête ses 25 ans. Une journée de célébration est prévue à cet effet, le jeudi 11 mai 2023, à partir de midi, sur le campus de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Créé en 1998, le Larequoi a trouvé toute sa place et sa légitimité dans ce qui est devenu le cœur économique de Paris Saclay, à savoir Saint-Quentin-en-Yvelines, ses 17 000 entreprises et ses 145 000 emplois. Le laboratoire de recherche en management de l'université de Versailles Saint-

Quentin-en-Yvelines a développé au fur et à mesure ses recherches sur les systèmes et processus de management des entreprises et des organisations.

Trois axes de recherche ont ainsi été poursuivis durant les 25 dernières années : le Management stratégique, qualité et innovation (MASQUI), le Management des organisations publiques et non marchandes (MOP), et enfin les Ressources humaines, la culture et la communication (RH2C). Ces trois grands thèmes peuvent se décliner aux plans territorial, national et international.

Comme le souligne l'UVSQ, le laboratoire « a fait soutenir plus de 110 thèses de doctorat ou HDR. Fort de ses 90 chercheurs et chercheuses et d'une soixantaine de publications scientifiques par an, le laboratoire met en exergue les principes et conditions de réussite d'un management responsable et intégré pour les entreprises privées et pour les organisations ou institutions publiques. »

Les chercheurs du laboratoire portent ainsi quatre chaires de recherche et d'enseignement : la chaire Larequoi - DVRC « R#I - Réseaux et Innovation » ; la chaire Jean Monnet « Identités et cultures en Europe » ; la chaire UNESCO « Entrepreneuriat, innovation et management du changement » et la chaire La Poste « Qualité et expérience client ». Associé à l'ISM-IAE (Institut supérieur de management), le Larequoi est membre de la Graduate School Economics & Management et de l'école doctorale Droit-Économie Management (ED DEM) de l'université Paris-Saclay. ■

ILLUSTRATION LA GAZETTE DE SOY

VOISINS-LE-BRETONNEUX

La Ville poursuit la concertation sur le Bois de la Garenne

Des ateliers sur l'avenir du site du Bois de la-Garenne sont organisés en mai par la commune de Voisins.

La ville de Voisins-le-Bretonneux invite tous les Vicinois à poursuivre les étapes de la concertation sur le devenir du site du Bois de la Garenne. En septembre, l'école du Bois de la Garenne sera transférée aux Pépinières. Pour rappel, la municipalité avait lancé le 18 mars la concertation sur le devenir du site. Après la visite, les échanges, la restitution, l'ouverture des cahiers d'acteurs, la contribution écrite rédigée par les collectifs (ASL, Conseils de quartier, organisations politiques, associations...) en mars, c'est désormais au tour des Ateliers de l'avenir, le jeudi 11 mai, à 18 h 30, de se dérouler à la maison du Mérantais. Un deuxième atelier se passera le samedi 13 mai, à 9 h 30, toujours à la maison du Mérantais. Enfin, une restitution avec présentation de la synthèse et des perspectives se déroulera le mardi 4 juillet, à 18 h 30, également à la maison du Mérantais : centre commercial Chamfleury à Voisins.

MAGNY-LES-HAMEAUX

Magny Fêtes & Animations organise ce samedi son 26^e loto

Le samedi 6 mai, Magny Fêtes & Animations organise son loto.

L'association Magny Fêtes & Animations organise cette année son 26^e loto au gymnase Chantal Mauduit, 14, rue André Hodebourg. Cet événement incontournable de la ville se déroulera le samedi 6 mai, dès 19 h. De nombreux lots sont à gagner. L'ouverture des portes est avancée à 19 h cette année pour profiter plus longtemps de la buvette et de la restauration. Le loto commencera lui à 20 h 45. Les tarifs des cartons (avec les numéros répétitifs ou avec les numéros de 1 à 90) : un carton 6 € ; 3 cartons 15 € ; 5 cartons 25 € +1 gratuit avec la carte de fidélité à demander en caisse ; 6 cartons 30 € + 1 gratuit avec la carte de fidélité à demander en caisse ; 8 cartons 37 € +2 gratuits avec la carte de fidélité à demander en caisse. Minimum un carton par adulte et par enfant de plus de 8 ans. Renseignements sur magny.fetes@gmail.com

TRAPPES

Requalification de la RN10 : quelques perturbations sont à prévoir

Durant quelques semaines, les piles de l'ancien pont Marcel Cachin sont désamiantées et vont être ensuite détruites. Les travaux entraînent quelques perturbations de circulation.

► LA RÉDACTION

À Trappes, les travaux de requalification de la Route nationale 10 (RN10) se poursuivent. Le rond-point du Pavillon bleu est désormais quasiment terminé et le chantier va pouvoir entrer dans une nouvelle phase. La Direction interdépartementale des routes (DIRIF), qui est chargée des travaux pour l'enfouissement de la RN10, entreprend le désamiantage et la destruction des piles sud et nord de l'ancien pont Marcel Cachin. Ce dernier reliait les deux rives de la RN10 au niveau de la mairie de Trappes et a été remplacé par un pont provisoire.

Les travaux, qui vont se dérouler en plusieurs phases afin de minimiser l'impact sur la circulation routière, vont quand même engendrer

quelques perturbations. Des déviations temporaires sont et vont être mises en place pour permettre dans un premier temps le désamiantage et la démolition de la pile sud de l'ancien pont Cachin.

Désamiantage de la pile sud

Le temps du désamiantage de la pile sud, la rue de la République est fermée jusqu'au 11 juin 2023. De même, l'accès à la mairie de Trappes se fera par la rue du 19 Mars 1962 via le rond-point de l'Horloge. Les usagers souhaitant emprunter la rue de la République depuis le centre-ville de Trappes ou provenant de la RD36 depuis Voisins-le-Bretonneux devront poursuivre leur trajet jusqu'au rond-point de



Le temps du désamiantage de la pile sud, la rue de la République est fermée jusqu'au 11 juin. L'accès à la mairie de Trappes se fera par la rue du 19 Mars 1962 via le rond-point de l'Horloge.

l'Horloge, puis reprendre la RD36 en direction de l'hôtel de ville. Ces travaux n'auront pas d'incidence sur les itinéraires piétons qui seront maintenus.

Durant la démolition de la culée sud, la rue du 19 Mars 1962 sera fermée du 12 juin au 14 juillet 2023. Les personnes qui souhaiteront rejoindre le parking de la mairie devront emprunter la rue de la République. Les usagers provenant de la rue Jean Jaurès à l'ouest devront effectuer un mouvement de tourne-à-gauche vers la rue de République qui sera rendu possible. Les automobilistes en provenance du rond-point de l'Horloge pourront emprunter la rue de la

République en quittant le pont provisoire. Enfin, les poids lourds et les transports en commun seront invités à faire demi-tour au niveau de la rue Roger Hennequin. Ces travaux n'auront pas d'incidence sur les itinéraires piétons qui seront maintenus.

Concernant le désamiantage et la démolition de la culée nord de l'ancien pont, l'impasse Julian Grimau est fermée à la circulation jusqu'au 30 juin 2023. Cette impasse restera accessible aux piétons durant toute la durée des travaux. Plus d'informations : rn10-trappes-travaux.dirif@developpement-durable.gouv.fr dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr. ■

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Réunion de présentation des modes d'accueil petite enfance

La Ville organise une nouvelle réunion pour présenter les différents lieux et modes d'accueil de la petite enfance ainsi que l'aide à la parentalité.

Dans un souci d'accompagner les familles ignymontaines, la municipalité de Montigny-le-Bretonneux a mis en place une série de réunions pour les informer sur les différents modes de garde existants dans la commune. Depuis des années, l'accueil de la petite enfance et le soutien à la parentalité est une des priorités de la municipalité. Deux réunions ont déjà eu lieu en janvier et en mars et la prochaine se déroulera le mercredi 10 mai, de 18 h 30 à 20 h, en mairie. Par le biais de ces réunions, la municipalité souhaite ainsi rassurer les parents qui doivent confier leurs enfants pour aller travailler et elle leur apporte également des informations sur les lieux de soutien à la parentalité. Les places étant limitées, il est nécessaire de réserver avant d'assister à la réunion. Réservation au 01 39 30 30 50.



(OXYGÈNE) factory

la parenthèse inspirante

Quelque soit la nature de votre projet, nous avons une solution adaptée.
Découvrez nos espaces et offrez à vos collaborateurs une expérience unique,
à 30 minutes de La Défense et de Versailles,
pour se ressourcer et fleurir son savoir-faire.



ÉVÉNEMENTS

- > Salons
- > Congrès
- > Conférences
- > Showrooms



FORMATIONS & SÉMINAIRES

- > Espaces de formation
- > Séminaires
- > Teambuilding & Brainstorming



RÉUNIONS & COLLOQUES

- > Conseils d'administration
- > Commissions
- > Réunions de direction
- > Codir & Comex



HÉBERGEMENT & RESTAURATION

- > Espaces cocktail
- > Salons privés
- > Chambres
- > Espaces détente



AU COEUR
DE LA FORÊT



UN LIEU D'EXCEPTION POUR VIVRE
ET TRAVAILLER ENSEMBLE



UNE RESTAURATION
QUI S'ENGAGE SUR LE GOÛT



UN HÉBERGEMENT
INDIVIDUEL

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► PIERRE PONLEVÉ

« Dans la soirée du mardi 18 avril, une vingtaine de caravanes et une dizaine de voitures se sont installées illégalement sur un terrain privé situé en face du collège Léon Blum. Cette installation faisait suite à l'expulsion de ces familles de la communauté des « Gens du voyage » qui occupaient depuis plusieurs mois un terrain dans la zone d'activité de Trappes-Élancourt », précise une publication sur la page Facebook de Villepreux.

L'eau et l'électricité payées en totalité par les gens du voyage

Lédile de Villepreux, Jean-Baptiste Hamonic (MoDem), avait alors informé le propriétaire du terrain et instauré un dialogue entre les occupants, la commissaire de police de Plaisir, la préfecture des Yvelines et le principal du collège Léon Blum, pour trouver une solution. « Les compteurs pour l'électricité et l'eau sur lesquels les raccordements ont été réalisés ont fait l'objet d'un relevé permettant à la Ville d'être dédommée à due proportion de la consommation réelle », poursuit la publication.

Un huissier était venu constater la situation. Et un référé avait pu être introduit par le propriétaire du terrain le mardi 25 avril. Les

Villepreux Les gens du voyage installés en face du collège Léon Blum sont partis

Les gens du voyage qui s'étaient installés illégalement sur le terrain privé situé en face du collège Léon Blum dans la soirée du 18 avril sont partis le dimanche 30 avril.



Les gens du voyage qui s'étaient installés sur un terrain privé situé en face du collège Léon Blum sont partis le dimanche 30 avril.

occupants avaient alors été mis au courant de la procédure judiciaire. En réponse, les gens du voyage avaient promis qu'ils partiraient le dimanche 30 avril. La promesse a été respectée. « Je tiens à souligner qu'aucun incident n'est à recenser depuis le début de l'occupation illégale de ce terrain. Je note le respect mutuel entre parties qui prévaut dans les échanges », s'est félicité le maire.

« Comme annoncé lors d'une précédente communication, les gens du voyage installés sur le terrain privé en face du collège Léon Blum ont quitté, comme convenu, la commune ce dimanche soir. Comme convenu également, ils ont payé à la mairie de Villepreux la totalité de leur consom-

mation en eau et en électricité », a précisé le maire sur sa page Facebook le dimanche 30 avril.

« Dans les prochaines semaines, je recevrai le propriétaire du terrain pour évoquer les possibilités de sécurisation et d'évolution de ce site qui permettraient de prévenir toute nouvelle occupation illicite. Campement, comme cirque... Enfin, la mairie de Villepreux, par ma voix, demandera à l'agglomération de SQY, compétente, de prendre à bras le corps la question des modalités d'accueil des « gens du voyage », à l'aune du nouveau schéma directeur départemental en cours de construction avec les services de l'État », a conclu Jean-Baptiste Hamonic. ■

Guyancourt Ils lui volent son téléphone en marge d'un match de football

Un match de football organisé sur la route de Troux à Guyancourt a légèrement dégénéré. Un adolescent de 15 ans s'est fait voler son téléphone portable.

Un homme a appelé la police le lundi 24 avril à 18 h 25 depuis la route de Troux, à Guyancourt, pour signaler un rassemblement d'une centaine de personnes au niveau du stade, sans toutefois apercevoir d'arme ou de bagarre. À leur arrivée, les forces de l'ordre ont signalé qu'il s'agissait d'un match de football opposant des équipes de Guyancourt et de Magny-les-Hameaux. Des mortiers d'artifice ont été lancés en direction des policiers. Un mineur, âgé de 15 ans et résidant à Voisins-le-Breton-

neux, a indiqué avoir reçu un jet de lacrymogène en marge du match. Il a ajouté qu'on lui a volé son téléphone. L'auteur et ses complices ont pris la fuite.

Les policiers ont interpellé cinq individus

Un peu plus tard, les policiers ont interpellé cinq individus, identifiés formellement par la victime, parmi lesquels se trouvaient l'auteur du vol et quatre de ses complices. ■

Guyancourt Un individu en crise menace des ambulanciers et sa mère avec un couteau

Un individu en crise de démence a menacé sa mère et des ambulanciers avec un couteau avant d'être arrêté par la police.

Un individu, en crise de démence, a été interpellé par la police le lundi 24 avril sur la route de Troux à Guyancourt. Le SAMU, qui était déjà sur place, a appelé la police car l'homme a menacé les ambulanciers et sa mère avec un couteau. Il a été arrêté par les policiers et menotté sans difficulté puis a été pris en charge par le SAMU pour être conduit au service psychiatrique de l'hôpital d'Orsay. ■

Trappes Une opération fructueuse de lutte contre les rodéos urbains

Une opération menée par la police contre les rodéos urbains a porté ses fruits. 30 véhicules ont été contrôlés. Deux personnes interpellées.

Le dimanche 30 avril, un contrôle routier a été organisé sur le pont Marcel Cachin, à Trappes, dans le cadre de la lutte contre les rodéos urbains. À 16 h 10, 30 véhicules avaient été contrôlés, ce qui a amené à la rédaction de dix Procès verbaux électronique (PVE). Par ailleurs, deux scooters ont été saisis et un mineur au guidon de l'un des deux a été interpellé pour refus

d'obtempérer. Plus tard dans la soirée, à 20 h, les policiers de la Bac (Brigade anti-criminalité) ont repéré un individu qui effectuait des roues arrière et des accélérations dangereuses. L'auteur de ce rodéo urbain, un homme résidant dans la commune et âgé de 31 ans, a été interpellé puis placé en garde à vue. Son deux-roues a été confisqué par la police. ■

Élancourt Huit jeunes interpellés avec des mortiers d'artifice et des bombes lacrymogènes

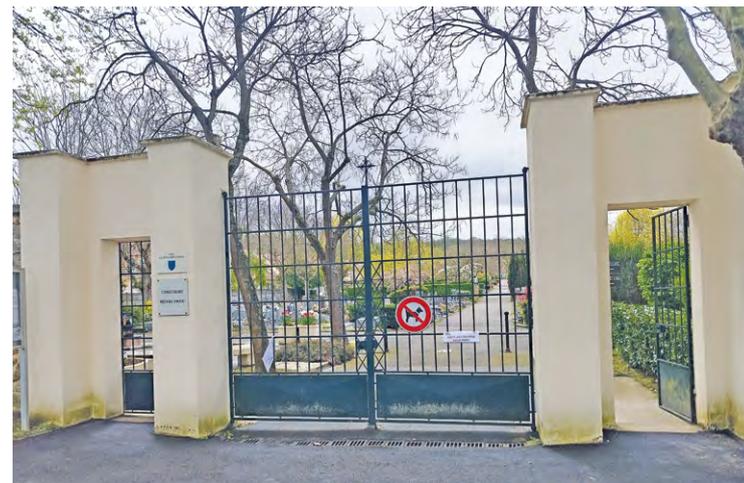
Un attroupement de jeunes a été contrôlé dans le quartier de la Clef de Saint-Pierre à Élancourt. Huit jeunes, porteurs de mortiers d'artifice et de bombes lacrymogènes, ont été arrêtés par les policiers.

Un riverain, habitant rue de Bucarest, à Élancourt, a appelé la police le jeudi 20 avril aux alentours de 23 h 30, pour signaler un attroupement d'une quinzaine d'individus capuchés, dont certains armés de bâ-

tons, se déplaçant dans le quartier de la Clef de Saint-Pierre. Les effectifs de police locaux ont interpellé huit d'entre eux (âgés de 15 à 18 ans) qui avaient des mortiers d'artifice et des bombes lacrymogènes. ■

Les Clayes Des dégradations au cimetière Henri Prou

Un individu auteur de dégradations commises le 19 avril dans le cimetière Henri Prou a été arrêté par la police. Les familles victimes sont incitées à se rapprocher de la mairie.



Le cimetière Henri Prou des Clayes-sous-Bois a été victime d'actes de vandalisme le 19 avril dernier.

Le 20 avril, la ville des Clayes-sous-Bois a publié sur sa page Facebook ainsi que sur son site internet une information disant que des dégradations avaient été commises au cimetière Henri Prou, la veille. « Le 19 avril, des actes de vandalisme ont été commis au sein du cimetière Henri Prou, entraînant des dégradations sur des sépultures situées dans les premières allées à l'entrée du cimetière et au niveau du columbarium. La personne responsable de ces actes a été appréhendée

par les forces de l'ordre », précise la municipalité.

Se rapprocher de la mairie pour les familles concernées

Pour aider les familles qui seraient concernées, la Ville précise : « Nous invitons les familles qui pourraient être victimes de ces dégradations à se rapprocher de la mairie pour se faire connaître, ainsi qu'à porter plainte auprès du commissariat de Plaisir ». ■

The logo for Sepur, featuring the word "Sepur" in a bold, white, sans-serif font with a white swoosh underline that starts under the 'p' and ends under the 'r'.

Sepur

Engagés pour l'avenir
de nos territoires

5 802.46

TONNES DE CO2 EVITÉES EN 2022

Grâce à l'utilisation des cuves
OLEO 100

**UN PAS DE PLUS VERS NOTRE
OBJECTIF ZÉRO CO2!**

ALEXIS CIMOLINO

Rugby Plaisir dompte Saint-Claude et s'invite en 16^{es} de finale

Les Plaisirois ont remporté leur barrage de Fédérale 2 à domicile au FC San Claudien (37-23), le 30 avril, et affronteront Saint-Priest en 16^{es} de finale, avec un match aller prévu le 7 mai, toujours dans leur stade Barran.



« On est très contents, parce que sur la saison régulière, on méritait quand même de voir ces phases finales, au moins le 16^e [de finale] », affirme l'entraîneur, Sébastien Roncalli.

Les chants du club pouvaient résonner, la bière couler à flot (avec modération) et les clappings retentir (sans modération) à la fin du match. Le Plaisir rugby club (PRC) a remporté son barrage de Fédérale 2 face à Saint-Claude (37-23), le 30 avril à domicile. Une victoire synonyme de qualification pour les 16^{es} de finale pour les Jaune et Bleu. « On est très contents, parce que sur la saison régulière, on méritait quand même de voir ces phases finales, au moins le 16^e [de finale]. Ça valide le travail de l'année, des garçons », se réjouissait l'entraîneur plaisirois, Sébastien Roncalli, à la fin du match.

Un match que Plaisir, 3^e de sa poule durant la phase régulière, a dans l'ensemble logiquement maîtrisé face à une équipe qui s'était elle qualifiée en terminant 6^e de son groupe. Le début de rencontre était même idéal pour les Plaisirois, qui, grâce à deux essais transformés, menaient déjà 14-0 au bout de dix minutes. À l'inverse, c'était un cauchemar pour des visiteurs qui, en plus, se retrouvaient en infériorité numérique suite à un carton rouge. Et Plaisir, à 15 contre 14, inscrivait encore deux pénalités, puis un nouvel essai transformé, pour mener 27-3 à l'issue d'une 1^{re} mi-temps à sens unique, mais où le PRC aurait dû encore plus tuer le match, selon son entraîneur.

« On a quand même, en 1^{re} mi-temps, manqué deux-trois essais sur des gestes individuels qui sont vraiment dommageables, car ça nous aurait permis d'être encore mieux sur la mi-temps, souligne Sébastien Roncalli. Du coup, c'est toujours pareil, il y a aussi ce petit problème là, que quand tu es en supériorité numérique, que tu commences à prendre un peu le score, dans la tête, naturellement, tu commences à lever un peu. En face, au contraire, ils se sont resserrés. Et puis, après, je n'aime pas trop en parler, mais je pense qu'il y a des décisions de monsieur l'arbitre qui sont incompréhensibles, qui ne favorisent pas le rugby. [...] Mais au-delà de ça, heureusement, on a gagné, parce que ça aurait pu être vraiment compliqué si le match était tendu aujourd'hui. »

Le 2^e acte, sans être raté, a été moins maîtrisé de la part des Plaisirois. Les visiteurs inscrivaient d'ailleurs les premiers points de la 2^e mi-temps sur pénalité. Le jeu du PRC semblait moins fluide, plus brouillon. Alors que certains au bord du terrain commençaient à parler de faux rythme, le staff du PRC a rapidement procédé à un important coaching, avec quatre remplacements coup sur coup, à la 45^e minute (trois à l'avant et un changement de demi de mêlée). Plaisir inscrivait un nouvel essai à la 52^e minute suite à une belle poussée (par le 3^e ligne Adrien Veyres qui s'est offert un doublé dans ce match, ses 6^e et 7^e essais de la saison). Les Plaisirois prenaient alors 28 points d'avance (34-6). Mais ensuite, ce sont les Jurassiens qui allaient trois fois à dame, dont une sur la dernière action du match. Score final donc 37-23, quatre essais à trois, en faveur du PRC.

Saint-Claude éliminé, place désormais à Saint-Priest en 16^{es} de finale. Un club qui a terminé 2^e de sa poule. L'opposition semble donc plus relevée sur le papier. Plaisir devra encore hausser son niveau et notamment gommer, outre la 2^e mi-temps, surtout le problème « justesse », de « maîtrise technique, car, encore une fois, notamment en 1^{re} mi-temps, on a trois essais qu'on doit finir, et on ne finit pas, pour des péchés un peu de gourmandise, une mauvaise gestion des duels ou des petites erreurs techniques », d'après

Sébastien Roncalli. « On a quand même manqué de maîtrise sur deux-trois temps où on aurait pu faire beaucoup mieux », estimait-il, exigeant, après la qualification dimanche, avant d'ajouter néanmoins : « On ne va pas boudier notre plaisir, et on va faire une bonne chouille, car il y a eu un gros travail de fait cette année, et ça valide à la maison ce travail-là. »

À la maison, dans une ambiance encore au rendez-vous au stade Robert Barran. « C'est formidable. De toute façon, ça fait un et demi que les jeunes sont là, que le public est là, qu'ils nous soutiennent, et c'est l'état d'esprit d'un club, où tout le monde travaille ensemble. On a peu de moyens, mais en tout cas, le cœur y est », glisse l'entraîneur.

L'équipe B aussi qualifiée

Une ambiance dont le PRC aura bien besoin pour faire tomber Saint-Priest, avec un match aller prévu dès dimanche prochain, le 7 mai, avant le retour une semaine plus tard dans la banlieue lyonnaise. En attendant, Plaisir peut savourer, d'autant que l'équipe 2 du PRC s'est elle aussi qualifiée au même moment pour les 16^{es} de finale Fédérale B (victoire 13-11 face à Rillieux-la-Pape). « Là, ils ont un peu de bus pour rentrer (le match se déroulait à Châtillon-sur-Seine, en Bourgogne, Ndlr), mais on va tous se retrouver tout à l'heure, donc ça va être très chaud », avoue Sébastien Roncalli. ■

Badminton Élancourt accueille les phases finales du championnat de France de badminton les 5 et 6 mai

Le club Les Volants d'Élancourt s'est vu confier l'organisation des phases finales du Top12, qui réuniront les quatre meilleurs clubs français de la saison, les 5 et 6 mai au Palais des sports.

Le club Les Volants d'Élancourt organise, les vendredi 5 et samedi 6 mai, les phases finales du Top12, le championnat de France de badminton. Cette compétition regroupe 12 équipes, réparties en deux poules de six. Celles-ci s'affrontent au cours de dix journées, à l'issue desquelles, les deux premiers de chaque poule se qualifient pour les phases finales. Cette année, c'est Fos, Chambly Mulhouse et Arras qui ont gagné le droit de se retrouver au Palais des sports.

Les demi-finales auront lieu le 5 mai à partir de 13 h 30, la petite finale et la finale le 6 mai à respectivement 11 h et 15 h. « Il y a huit matchs par

rencontre. C'est la parité sur tous les matchs, on a deux simples hommes, deux simples dames, un double hommes, un double dames, et deux doubles mixtes », détaille Nicolas Momplot, président des Volants d'Élancourt, qui se montre fier que son club ait été désigné pour l'organisation.

« Aucun club d'Île-de-France ne l'a fait depuis 2009, et c'était déjà nous à l'époque, rappelle-t-il. Donc on est plutôt fiers de pouvoir le réitérer. » Ce club d'environ 270 adhérents aura « une bonne centaine de bénévoles » mobilisés, pour « 40 à 50 joueurs présents », selon le président. Les tarifs des billets vont de 3 à 8 euros, réservations sur top12finale.ffbad.org. ■

Football Un grand tournoi U8 et U10 à Plaisir ce samedi

Le 6 mai, de 8 h à 20 h, le FO Plaisir organise dans son stade Giroux un tournoi réservé aux moins de 10 ans et moins de 8 ans. « Cet événement permettra aux clubs amateurs de se qualifier pour la Gaillette cup, organi-

sée chaque année par le Racing club de Lens et qui se déroulera les 3 et 4 juin prochains », précise le magazine municipal de la ville de Plaisir, L'Essentiel, du mois d'avril. Entrée libre et gratuite pour les spectateurs. ■

Cyclisme Le prochain Tour de France traversera Élancourt

La dernière étape du Tour de France 2023, le 23 juillet prochain, partira du Vélodrome national, à Montigny-le-Bretonneux. Ça, c'était acté depuis longtemps. En revanche, le mystère demeure sur l'identité des villes traversées. Certaines seront des communes de Saint-Quentin-en-Yvelines. Parmi elles, Élancourt. « Après un départ prévu au Vélodrome national et un passage à proximité de

la colline, en hommage à nos futurs sites olympiques de Paris 2024, le tracé passera en effet au cœur de notre ville, annonce la municipalité dans son magazine d'avril. Les coureurs cyclistes se mesureront dans les dénivelés et les virages en épingle menant vers notre Village pour revenir traverser les grands axes du Plateau, le long de Guy Boniface, en direction du pont de la Villedieu. » ■

Handball Les Ignymontaines s'inclinent chez un concurrent direct

Les handballeuses de l'ASMB ont été battues à Bully-les-Mines (30-28), le 29 avril lors de la 21^e journée et avant-dernière journée de N2.

L'AS Montigny-le-Bretonneux handball (ASMB) était engagée dans un déplacement important à Bully-les-Mines, qui les précède au classement, le 29 avril lors de la 21^e journée de N2 féminine. Les Ignymontaines se sont inclinées de peu (30-28) à l'issue d'un match lors duquel elles ont presque toujours été menées au score. La meilleure marqueuse de la partie, leur ailière gauche serbe, Maja Veljkovic, prolifique et adroite (10 buts

en 12 tirs), n'a pas suffi. Montigny est 5^e de sa poule de 12 clubs, avec 5 points de retard sur son adversaire du jour, 4^e, qui en profite donc pour creuser l'écart.

Pour rappel, seuls les 1^{ers} montent et les trois derniers descendent. Cela semble donc entériné que l'ASMB finira en milieu de classement. Il reste un dernier match, le 20 mai à domicile face à Corbie, pour conclure la saison en beauté. ■

**LE DÉPARTEMENT
DES YVELINES
PREND SOIN
DE VOUS !**

**Votre médecin traitant n'est pas
disponible ?**

**Consultez un médecin
dans une **cabine de
télémédecine** ***

La télémédecine, c'est quoi ?



Une consultation
médicale vidéo
entre un patient
et un médecin



Des dispositifs médicaux
certifiés** utilisés à distance
(tensiomètre, stéthoscope,
otoscope, dermatoscope, etc)



Un local insonorisé
pour respecter
la confidentialité



Des données de
santé protégées***



Un acte reconnu
et remboursé par
la Sécurité sociale

* La cabine de télémédecine, Consult Station®, est un dispositif médical de classe IIa, produit réglementé qui porte à ce titre le marquage CE. Lire attentivement la notice avant utilisation.

** Toutes les données de santé sont strictement confidentielles. Seul le patient y a accès ainsi que le médecin uniquement pendant la consultation.

*** Les données sont stockées sur un serveur HDS (Hébergeur de Données de Santé) localisé en France.

Le Département des Yvelines conduit sur 2023/2024 **une expérimentation unique en France** avec le déploiement progressif de 50 cabines de télémédecine. Simples et pratiques, ces cabines permettent de **consulter rapidement et à proximité de chez soi** un médecin à distance.

Cette consultation se réalise dans **des conditions similaires à celles d'un cabinet médical** grâce aux dispositifs médicaux certifiés et connectés (tensiomètre, stéthoscope, otoscope, dermatoscope, etc.), le tout **en toute confidentialité** et dans le respect de vos données de santé.

La télémédecine, c'est quoi ?

La télémédecine offre une **consultation médicale sécurisée**. Elle repose sur un échange vidéo permettant un examen médical et des examens complémentaires en direct grâce à des appareils connectés certifiés et sécurisés.

La télémédecine, fruit d'un partenariat

Le projet de télémédecine est porté conjointement par le Département des Yvelines et son opérateur Seine et Yvelines Numérique.

Le projet est élaboré de concert avec les partenaires de santé (Agence régionale de santé, Caisse primaire d'assurance maladie) ainsi qu'avec les structures représentant les médecins du territoire (Ordre des médecins, Plateforme territoriale d'appui - APTA 78 -, communautés professionnelles territoriales de santé).

Dans le respect du programme national « *Ma santé 2022* », il a pour seul objet de **permettre l'accès aux soins aux personnes qui en sont les plus éloignées**.

RDV sur www.yvelines-telemedecine.fr

SQY 350 enfants de Saint-Quentin-en-Yvelines se préparent à interpréter un opéra

La Gazette s'est rendue le 21 avril à l'école Pesquet, à Villepreux, où des élèves de CM1 ont répété en vue de monter sur scène pour un opéra d'enfants au théâtre de SQY le 1^{er} juillet.



Les deux classes de CM1 de l'école Pesquet, qui répètent ici avec les chefs de chœur Alice Decelle et d'orchestre Pierre Calmelet, font partie des 14 classes de SQY participant au projet cette année.

Tchunga ya ! Soukia ! Viniashô mi ! Shtakié ! Mais quelle est donc cette langue ? C'est du dogorien. Et les mots précédemment cités sont des titres de morceaux issus de l'œuvre musicale *Dogora*, d'Étienne Perruchon. Des titres qui seront chantés par 350 enfants d'écoles de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) lors du concert *L'opéra des enfants* en scène, le 1^{er} juillet prochain au théâtre de SQY. Ces élèves issus de 14 classes d'élémentaire sont actuellement en répétition et La Gazette a assisté à l'une d'entre elles à Villepreux, à l'école Thomas Pesquet, le 21 avril dernier.

« C'est une langue imaginaire, confie Pierre Calmelet, le chef d'orchestre, présent ce jour-là. C'est des sonorités imaginées par le compositeur, et ils (les enfants, Ndlr) aiment bien ça aussi, car parler une langue imaginaire, ça veut dire qu'ils mettent ce qu'ils veulent comme image derrière. » Le chef d'orchestre était ainsi présent les 20 et 21 avril pour une tournée des différentes classes des écoles participantes : outre deux classes de CM1 à l'école Pesquet, il est aussi passé dans les écoles Wallon, Macé, Renoir et Pergaud (Trappes), et à Plaisir, à l'école Brossolette.

Des écoles de Plaisir, Trappes et Villepreux

La présence du chef orchestre est néanmoins rare pendant l'année. Pierre Calmelet vient « de temps à autre » faire « des points d'étape en quelque sorte », glisse-t-il. Les enfants sont accompagnés de manière hebdomadaire par deux intervenantes, dont Alice Decelle, cheffe de chœur, également présente à Villepreux le 21 avril. « Il y a aussi ma sœur, Juliette, qui intervient, et qui va dans l'une des écoles à Trappes, détaille-t-elle. On a chacune nos écoles. »

« On essaie de parcourir un peu la communauté [d'agglomération], poursuit-elle. Cette semaine, le chef d'orchestre est venu avec nous dans les écoles. Le reste du temps, on est, nous, face aux enfants, soit classe par classe, soit en réunissant des classes, mais tout le travail d'apprentissage se fait

sans le chef. [...] Après, il va y avoir des rendez-vous déjà programmés, des répétitions. On va réunir tous les enfants des écoles, qui seront dirigés par le chef. [...] La prochaine fois que les enfants voient Pierre Calmelet, ce sera avec 300 autres [enfants], pour la dernière ligne droite. » Une dernière ligne droite prévue fin juin, avec d'ultimes répétitions à la salle Jean-Baptiste Clément, à Trappes, « où on rassemble tout le monde, et après, c'est le jour J, le 1^{er} juillet, où on aura en plus l'orchestre, tout le monde, les éclairages, les estrades », précise Pierre Calmelet.

Ensuite, place au concert et au passage des enfants sur scène, où ils seront notamment accompagnés par la Maîtrise de Trappes, le Chœur d'adultes de La Pléiade, et l'ensemble orchestral de la Villedieu. Un concert organisé chaque année depuis 20 ans par l'Association pour la musique à Saint-Quentin-en-Yvelines (Apmsq). « C'est vraiment une grande fête, ils sont fiers de représenter ça, leurs parents sont fiers de les voir sur scène, c'est vraiment un très beau spectacle », assure Pierre Calmelet.

Mais avant d'en arriver là, il faut encore travailler. « Il reste six ou sept séances, plus les rassemblements [de fin juin] », fait savoir le chef d'orchestre, qui semble néanmoins très confiant : « Ils sont complètement à fond. Ils connaissent déjà presque toutes les chansons, et maintenant, on affine, on ajoute des éléments scéniques, on les fait jouer un peu sur scène. »

Un temps d'apprentissage assez court pour des élèves qui travaillent sur cet opéra depuis quatre ou cinq mois. « Ici (à l'école Pesquet, Ndlr), j'ai commencé en janvier. Le plus tôt où j'ai commencé, c'est à Trappes, en décembre », indique Alice Decelle, qui semble elle aussi impressionnée par la capacité d'assimilation des enfants. « Ils apprennent très vite, ils chantent très bien, et ils nous surprennent tous les jours. Des notes où on se dit que c'est compliqué, ils les chantent facilement. Il y a évidemment des groupes qui sont plus forts sur certains domaines, d'autres sur d'autres domaines, mais je les trouve fascinants », juge-t-elle, saluant aussi l'investissement des enseignants qui « font un travail incroyable derrière », notamment « dans le temps de classe, en dehors de mes séances, où ils bossent, ils les font chanter ».

« Ils nous surprennent tous les jours »

Du côté des élèves de l'école Pesquet, Juliette et Luna semblent ravies, elles qui n'avaient jamais pratiqué le chant avant. « Je trouve que, quand je chante toute seule, je n'ai pas une jolie voix, alors que quand on chante avec tout le monde, la voix est jolie », estime même cette dernière. « Chanter, apprendre à chanter en rythme avec tout le monde, c'est bien », apprécie Juliette. Pour réserver d'ores et déjà ses places pour le concert du 1^{er} juillet à 19 h 30 (gratuit), rendez-vous sur musique-sqy.org. ■

Guyancourt Quand une douzaine de jeunes se livrent sur scène

Dans le cadre du projet *Classe départ*, visant à aider des jeunes en difficulté par le théâtre, se tient les 9 et 10 mai à la Ferme de Bel Ébat le spectacle *Un jour dans la nuit*.

La Ferme de Bel Ébat, à Guyancourt, accueille les 9 et 10 mai, de 20 h 30 à 22 h, un spectacle intitulé *Un jour dans la nuit*. Cette pièce, écrite par Godefroy Ségat et mise en scène par Nathalie Hanrion, se tient dans le cadre du projet *Classe départ*, visant à accompagner des jeunes en difficulté (dérochage scolaire et professionnel notamment) par le théâtre (lire notre édition du 2 novembre 2021), en partenariat avec l'Envol, la Sauvegarde des Yvelines et la

mission locale de SQY. « Durant l'aventure de sept mois qu'est *Classe départ*, une douzaine de jeunes gens prennent le temps de faire le point sur leur passé, sur leur avenir et de goûter l'instant présent. Au terme de cette expérience artistique et humaine exceptionnelle, ils et elles nous livrent un spectacle unique, à leur image, mêlant théâtre, danse et musique », indique la description du spectacle. Les tarifs des places vont de 3,75 à 7,50 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Guyancourt Des pirates très rock'n roll accostent à la Batterie

Les pirates attaquent ! C'est le titre de la dernière création musicale de Kikobert, qui sera en concert à la Batterie, à Guyancourt, le 10 mai de 15 h à 16 h 30. L'artiste, Nicolas Berton de son vrai nom, chante sur scène avec Liz Cherhal « et leur équipage de musiciens flibustiers défient tous les dangers pour faire vivre aux moussaillons spectateurs les aventures de la petite Lila, au fil

de chansons aux musiques rythmées et d'histoires de voyages », décrit la Batterie. « Cette fable musicale rock permet de rappeler que l'amour et l'amitié permettent de surmonter tous les dangers, tous les obstacles et que chaque rencontre est une belle occasion de se faire de nouveaux amis », résume la Batterie. Les prix des places vont de 3,75 à 7,50 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Villepreux Dernières semaines pour postuler au concours d'écriture de poèmes

Les personnes intéressées ont jusqu'au 21 mai pour envoyer leur création dans le cadre du concours de poèmes organisé par la Ville.

En lien avec le Printemps des poètes, la municipalité de Villepreux a lancé, depuis le 6 mars et jusqu'au 21 mai, un appel à candidatures en vue d'un concours d'écriture de poèmes. Il reste donc moins de trois semaines aux personnes intéressées qui n'auraient pas encore envoyé leur création. Ce concours est ouvert aux enfants et aux adultes (il se décompose en trois catégories différentes : moins de 12 ans, 12-16 ans, et plus de 16 ans/adultes) et a pour thème l'eau.

Rimes, alexandrins ou prose libre sont acceptés. Le poème doit être écrit en français et présenter une intrigue en lien avec le thème précédemment cité. Un seul texte par candidat est à envoyer à l'adresse evenementiel@villepreux.fr. « La remise des prix, pour les auteurs des poèmes qui auront été retenus par notre jury, aura lieu début juin, durant la Semaine villepreusienne du développement durable », précise la Ville. Règlement à retrouver sur villepreux.fr. ■

Trappes Inscriptions en cours pour se produire lors de la Fête de la musique

Plusieurs communes de SQY lancent des appels à artistes en ce moment à destination de musiciens, chanteurs ou groupes qui souhaiteraient se produire sur leur territoire lors de la Fête de la musique, le 21 juin prochain. C'est le cas de Trappes, où les festivités se dérouleront à partir de 16 h dans le parc des Bateleurs,

sur le parvis du conservatoire de musique et de danse. « Plusieurs spots musicaux pour varier les ambiances, un espace enfant, et un foodtruck », égaieront les Trappistes lors de cette journée. Pour s'inscrire à l'appel à artistes, rendez-vous sur trappes.fr pour remplir un formulaire. Renseignements au 01 30 16 45 60. ■



La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en chef adjoint :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Pierre Ponlevé
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

**Directeur de la publication,
éditeur et rédacteur en chef :**
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélania Carvalho
melania.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 05-2023
Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEUX

SUDOKU : niveau facile

	9			6	4		2	3
4	3				9	7	1	6
7		6		2	1	9		
2		3				4		
		9	1	3	8	5		
5	7		2			3	9	1
9				7	3		8	5
	6	1		9	5	2	3	7
		7						9

SUDOKU : niveau difficile

	1	6					5	9
	2		3	1			8	
					9			1
	3	1	2		8			
7	9						2	4
1						8		
8				6				2
4				8			6	

Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 218 du 25 avril 2023 :

7	5	6	3	8	1	9	4	2
9	4	2	5	6	7	3	8	1
8	1	3	4	9	2	7	6	5
3	7	1	6	4	9	5	2	8
5	6	9	7	2	8	1	3	4
2	8	4	1	3	5	6	7	9
4	3	5	2	1	6	8	9	7
6	9	7	8	5	4	2	1	3
1	2	8	9	7	3	4	5	6

1	8	4	7	5	9	3	6	2
6	7	2	4	3	8	1	5	9
9	5	3	6	1	2	8	7	4
4	6	5	2	7	3	9	8	1
2	9	1	8	4	5	7	3	6
8	3	7	9	6	1	4	2	5
5	1	8	3	9	6	2	4	7
7	2	9	5	8	4	6	1	3
3	4	6	1	2	7	5	9	8

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

**Vous êtes entrepreneur,
commerçant, artisan,
vous désirez passer votre publicité
dans notre journal ?**



Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

**SAINT
QUENTIN
EN YVELINES**

Terre d'innovations

COMPOSTER! C'EST STYLE

...JE NE RACONTE
PAS D'SALADE...



SQY VOUS ÉQUIPE EN COMPOSTEUR !
en pavillon, en immeuble ou dans votre quartier

Réservez votre composteur sur
SQY.FR/COMPOSTEUR

Plus d'infos :

sqy.fr/dechets

dechets@sqy.fr

0 800 078 780

Service & appel
gratuits